

Quali@nfos



Consultez-moi
en ligne !

#4- juillet/août 2024

La lettre d'information Qualité et Gestion des Risques des Hôpitaux du Léman



AU SOMMAIRE

LES CHIFFRES DU MOIS

**Couverture
vaccinale
anti-grippale du
personnel 2024**

Source : HAS - IQSS

11,8 %

**Dotation IFAQ
Incitation Financière à
l'Amélioration de la Qualité**

Source : HAS

686 753€

Retour sur.....2
Les Médicaments Potentiellement Inappropriés
chez la personne âgée (MPI)

A la Une.....4
La prise en charge des urgences vitales et non
vitales
La Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)
La prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS)
La Bienveillance

Zoom sur.....7
Le groupe plaies et cicatrisation
L'Incitation Financière à l'Amélioration de la Qualité
(IFAQ)



Les 15, 16 et 17 juillet, le service qualité et les étudiants aides-soignants sont allés à la rencontre des résidents et de leurs entourages des EHPAD La Prairie, Les Bacounis et Lumière du Lac pour recueillir leurs expériences de vie au sein de leur résidence.



FACE À L'URGENCE VITALE, LE BON REFLEXE C'EST D'APPELER LE :



22 22 sur site principal !



15 depuis un site extérieur ! 015 si DECT

RETOUR SUR JUIN

Médicaments Potentiellement Inappropriés* (MPI) chez la Personne Agée

1. Contexte

Réalisation d'actions de formation initiale afin d'éviter la prescription de MPI* et promouvoir la déprescription de MPI* (Indicateur R7-3.3 CAQES)

GRUPE REFERENT PRESCRIPTION SUJET AGE

Le livret « Outil d'aide à l'optimisation de la prise en charge médicamenteuse du sujet âgé » a été mise à jour (OPECM-SA) se rapprocher de la pharmacie.

2. Mise en place

Création d'un OUTIL LUDIQUE MPI : jeu de l'oie avec cartes de jeu portant sur différents thèmes.



3. Déroulement

Le 22 mars de 12h00 à 14h00 animation d'un "Café'Doc" à l'entrée du self.



4. Retour

- 46 participants
dont 27 (58.6%) praticiens hospitaliers et internes
- 11 (23.9%) paramédicaux (IDE, préparateurs, kinésithérapeutes)
- 8 autres (administratifs, logistique)

Quel anti-émétique est à privilégier chez le patient âgé ?

- A. Métopimazine
- B. Domperidone
- C. Ondansétron
- D. Scopolamine

Connaissez vous le nouveau vaccin pour le zona qui vient d'arriver sur le marché ?

Vaccin varicelle-zona

Il est préférable d'éviter certains antalgiques chez la personne âgée comme :

- A. Tramadol
- B. Paracétamol
- C. Néfopam
- D. Morphine
- E. Codéine
- F. AINS

Quelles sont les benzodiazépines à privilégier chez la personne âgée ?

- A. Bromazépam
- B. Oxazépam
- C. Diazépam
- D. Alprazolam
- E. Clotiazépam

Sur une douleur résistante au paracétamol, il vaut mieux instaurer du néfopam plutôt que de la morphine ?

VRAI ou FAUX ? Justifier votre réponse

Réponses : B - nouveau vaccin pour le zona SHINGRIX - A, C, F - B, D, E - faux

A LA UNE

Urgences vitales



Depuis le 1er juillet 2024 et afin notamment de se mettre en conformité avec les recommandations européennes, l'organisation de prise en charge des Urgences Vitales a évolué au sein des HDL .

QU'EST-CE QU'UNE URGENCE VITALE ?

L'alerte doit être déclenchée en présence d'une personne en détresse (hémorragie sévère, asthme grave, obstruction des voies aériennes, réaction allergique grave), inerte, ne répondant à aucune stimulation, dont la respiration est difficile ou inexistante et/ou le pouls imprenable, peut aboutir à un arrêt cardio-respiratoire (ACR).

Qui CONTACTER ?

URGENCE VITALE
À l'intérieur de l'hôpital

ALLO 22 22

- ✓ S'IDENTIFIER : Nom – Qualification - N° Tel
- ✓ PRÉCISER LE LIEU où se trouve la victime
- ✓ DÉCRIRE LA SITUATION

en attendant l'équipe spécialisée d'urgences vitales

FAIRE les 1ers GESTES d'URGENCE
avec CAISSE D'URGENCE + DSA du service

SI URGENCE VITALE à l'extérieur de l'Hôpital & Appel à partir d'un smartphone
ALLO 15

Hôpitaux du Léman - IM 496.3 - 01/07/2024

PRISE EN CHARGE
URGENCE VITALE
Sites EXTERIEURS des HOPITAUX DU LEMAN

Ne répond pas, Ne respire plus, S'étouffe, Saigne abondamment

ALLO SAMU15

- ✓ S'IDENTIFIER : Nom – Qualification - N° Tel
- ✓ PRÉCISER LE LIEU où se trouve la victime
- ✓ DÉCRIRE LA SITUATION

En attendant SAMU 15

FAIRE les 1ers GESTES d'URGENCE
avec CAISSE D'URGENCE + DSA du service

Hôpitaux du Léman - IM 5173.2 - 01er JUILLET 2024

Urgences non vitales

Pour la prise en charge d'une urgence non vitale tous secteurs :

ALLO 22 15

Pour les patients hospitalisés, consultez la procédure en vigueur selon la spécialité.

BM 4817



A LA UNE

Qualité de Vie et des Conditions de Travail* (QVCT)

Du 24 au 28 juin dernier, tous les acteurs de la QVCT* des HDL se sont relayés à l'entrée du self sur le temps de midi pour rencontrer les agents, les informer et faire connaître les actions en faveur de la QVCT*.

Les agents ont pu rencontrer :

- le service de Prévention et de Santé au Travail,
- les Organisations Syndicales,
- le service Formation pour la promotion de la journée Mieux Etre et la présentation du nouveau catalogue de formations internes,
- le service Qualité et l'accompagnement des suites des FEI,
- le stand du CGOS,
- l'Amicale des HDL,
- le service Manutention et un atelier « Installation au bureau »,
- la proposition d'un groupe « Course à pied » et toutes les propositions d'ateliers en faveur du Mieux-être (hypnose, yoga, méditation...).

Des organismes extérieurs sont également venus présenter leurs services et avantages en faveur des agents hospitaliers : la MGEN, la CASDEN et la MNH qui a proposé un atelier de 30 minutes de luminothérapie dont 22 agents ont pu bénéficier.

Tous ces acteurs restent à votre disposition toute l'année pour échanger, vous renseigner et vous accompagner !



Le Saviez-vous ?

Plusieurs rendez-vous Mieux Etre ont lieu toute l'année aux HDL :

- **Consultations d'Hypnose (gratuit)** avec Valérie GUERRIN : prendre RDV par mail Nom, prénom, coordonnées téléphoniques et motif de consultation à l'adresse suivante : v-guerrin@ch-hopitauxduleman.fr.
- **Ateliers d'initiation à la Méditation de Pleine Conscience (gratuit)** avec Carole PRUNIER-BOURGEOIS GAVARD, les lundis de 12h30 à 13h Salle Aurore au RDV du bâtiment de médecine et les mardis de 17h10 à 18h salle de l'Etang (à l'UPAC). Renseignements et inscriptions par mail c-prunier-bourgeois-gavard@ch-hopitauxduleman.fr
- **Cours de Yoga collectif** tous les mercredis à 12h15 avec Benjamin BRAYER salle Aurore au RDC des HDL (8 € pour les Amicalistes et 10 euros pour les agents non amicalistes) avec un engagement de 5 à 10 séances. Inscriptions auprès de l'amicale.

A LA UNE

Prévention des Risques Psycho-Sociaux* (RPS)

Qu'est ce que c'est ?

C'est un risque pour la santé mentale, physique et sociale, engendré par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental .

Les RPS* ont un impact sur la santé du salarié, l'organisation du travail, l'économie de l'entreprise, la qualité du travail.

Les risques (RPS*) psycho-sociaux engendrent des troubles psycho-sociaux (TPS).

Six facteurs de risques sont identifiés :

Intensité et temps de travail

Exigences émotionnelles

Manque d'autonomie

Insécurité de la situation de travail

Rapports sociaux au travail dégradés

Conflits de valeur

Comment prévenir les risques psycho-sociaux ?

Pour prévenir les risques psycho-sociaux, la prévention est privilégiée avec 3 niveaux :

- **La prévention primaire** qui consiste à éliminer les causes, de travailler sur les organisations et proposer des actions collectives. C'est la plus efficace !
- **La prévention secondaire** qui a pour objectif de diminuer l'impact des conséquences liées aux risques psycho-sociaux. Des rencontres individuelles ou collectives sont proposées pour améliorer l'adaptation ou revoir l'organisation de travail. Exemple : actions de formation, analyses des pratiques.
- **La prévention tertiaire**, qui est axée sur les conséquences. Elle consiste à "réparer" l'individu, notamment en proposant un soutien et suivi individuel. Malheureusement c'est la plus utilisée car les ressources sont sollicitées trop tardivement.

Quelles sont les ressources à ma disposition ?

Différentes organisations sont en place pour prévenir et traiter les risques psycho-sociaux. Les agents peuvent solliciter librement l'organisation de leur choix en fonction de la problématique rencontrée.

Ressources de proximité

Je partage mes difficultés aux plus proches :
collègues, cadre

Service de Prévention et Santé au Travail (SPST)

Je sollicite une orientation : conseil, soutien
psychologique, accompagnement médical et social
Contacter le secrétariat au 04 50 83 20 48

Direction des Ressources Humaines (DRH)

Je trouve les solutions administratives possibles
Contacter le secrétariat au 04 50 83 20 33

Cellule RPS (Risques Psycho-Sociaux)

Je saisis l'établissement des violences dont je suis
victime

Cellule de conciliation territoriale du GHT Léman-Mont Blanc

Je souhaite résoudre un désaccord avec une solution
mutuellement acceptable
email : celluledeconciliationght@ch-alpesleman.fr

Service sécurité

Je me fais accompagner lorsque je suis victime de
violences verbales ou physiques
Contacter le service sécurité

Organisations syndicales

Je me fais représenté(e) pour faire respecter mes
droits

La bientraitance

La bientraitance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'utilisateur en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance.

Les 5 principes de la HAS pour mettre en œuvre la bientraitance

1. Culture partagée du respect de la personne

Chaque personne peut trouver une réponse adaptée à ses besoins, ses sensibilités, son parcours de soins et sa trajectoire de vie.

2. Manière d'être et d'agir dans un cadre institutionnel

Les professionnels sont soutenus dans le sens qu'ils donnent à leurs actes et peuvent s'appuyer sur une institution qui a défini la démarche de signalement et les mesures collectives.

3. Valorisation de l'expression de la personne

Un dialogue respectueux est favorisé entre des droits et des choix exprimés par la personne, son représentant légal ou ses proches et les professionnels

4. Aller-retour permanent entre penser et agir

La bientraitance exige une réflexion collective sur la pratique pour une prise de recul régulière et une mise en acte des mesures que la réflexion collective a mûri et préconisé.

5. Démarche continue d'adaptation à une situation donnée

Une collaboration incessante est nécessaire entre les acteurs de la bientraitance et demande la prise en compte du plus grand nombre de paramètres possibles concernant la personne.

Ecouter

Informer



Respecter

Valoriser



Une question ?

N'hésitez pas à solliciter le Comité éthique de l'établissement : comite-ethique-hdl@ch-hopitauxduleman.fr

ZOOM SUR

Groupe Plaies et cicatrisation

Qui est-ce ?

Un groupe pluridisciplinaire composé de chirurgiens, pharmaciens, cadres de santé, IDE plaies et cicatrisations, IDE hygiénistes, préparateurs en pharmacie.

Quels sont les objectifs du groupe ?

- Collaborer pour développer les compétences.
- Accompagner les professionnels de santé dans la prise en charge de plaies complexes.
- Optimiser la continuité et la qualité dans les parcours de soins.

Quelles sont les actions en cours ?

- Etablir des supports informatiques sur EASILY pour aider à la prescription de pansements et de soins des plaies des patients hospitalisés ou au moment de la sortie.
- Réviser et mettre à jour les protocoles et le guide de pansements.
- Former les équipes sur le bon usage des pansements.
- Préparer la Journée Portes ouvertes « Plaies et Cicatrisation ».

Comment contacter le groupe ?

- groupe-plaie-cicat@ch-hopitauxduleman.fr



La qualité, ça rapporte ! IFAQ (Incitation Financière à l'Amélioration de la Qualité)



Les HDL viennent de bénéficier d'une dotation de **686 753 €** au titre de l'IFAQ 2023 (incitation financière à la qualité) !

Cette dotation est versée en fonction des résultats :

- de la certification HAS
- des indicateurs nationaux obligatoires recueillis en 2023 en MCO, HAD et Dialyse : qualité de la lettre de liaison à la sortie, prise en charge de la douleur, risque escarres, satisfaction patient (via e-SATIS), indicateurs numériques (alimentation du DMP (dossier médical partagé) et utilisation de la messagerie sécurisée de santé).

L'établissement est rémunéré en fonction du niveau atteint mais également de l'évolution d'une année à l'autre.

Les établissements sont classés en groupes en fonction de leurs activités et volume économique et peuvent ainsi être comparés par le biais d'un savant calcul de scores.

Nous pouvons nous féliciter : les scores HDL sont supérieurs aux scores moyens pondérés du groupe.

Mais nous pouvons tous ensemble encore aller plus haut en progressant encore notamment sur la Qualité de la lettre de liaison à la sortie.

Ces infections sont très contagieuses
1 personne atteinte en contamine 15 en moyenne

Protégez-vous !



**Port du masque obligatoire pour
le patient et le professionnel de santé**

En cas de suspicion de coqueluche ou de rougeole
(toux, éruption cutanée fébrile, ...) :

**Etes-vous à jour de vos
vaccinations?**



Une question, un conseil ?
Parlez-en à votre médecin traitant
ou service de santé au travail

COQUELUCHE
(Vaccin antigène inactivé à partir de la 10^{ème} semaine (10/11))

Vaccination à :
25 ans
45 ans
65 ans

Rappel à chaque grossesse, dès le
2^{ème} trimestre de grossesse

ROUGEOLE
(Vaccin antigène inactivé à partir de la 10^{ème} semaine (10/11))

Né avant 1980 :
1 dose de vaccin ROR

Né après 1980 :
2 doses de vaccin ROR
(Il se agit d'une dose de vaccin ROR est effectuée avant l'âge de 12 mois, faire une 2^{ème} dose)

MENINGOCOQUE
Vaccin intraveineux ACWY (disponibles en France (Vincristin, Meningocyl ou Menveo))

Pour les personnes de
24 ans et moins :
1 dose

Pour plus de renseignements, consultez le Flash Info sur le site internet de l'ARS ARA



Septembre, le dossier patient